

MARDI, 15 Décembre 1888

ACTUALITÉS

La lutte va commencer de suite dans Joliette. M. Lépine doit y prononcer un discours après demain.

Un autre qui réclame! M. L. O. David refuse de se prononcer en faveur de l'annexion.

La dette de la ville de Toronto s'élève à douze millions de piastres, représentant une taxe de \$70 par tête.

Les chefs du parti conservateur prennent une part active dans l'élection de Mégantic et expriment leur plus entière confiance dans le succès.

En l'absence du Secrétaire d'Etat, c'est l'hon J. A. Oulmet qui agit comme Président du Crédit Foncier franco-canadien.

L'Angleterre est menacé d'avoir à entreprendre une nouvelle guerre dans le nord de l'Afrique. Elles coûtera des millions à défrayer les dépenses.

La somme totale au crédit des dépôts dans les caisses d'économie du gouvernement le 30 novembre dernier, était de \$19,975,962.

Un correspondant anglais écrit au Citizen que si l'on veut rendre justice aux Canadiens-français il ne faut pas juger d'après l'Interprète de Prescott. C'est ce que nous avons déjà vu l'occasion de demander aux anglais qui nous veulent du bien. Des gazettes comme la Justice et l'Interprète n'ont de français que le nom.

La cause du Herald de Montréal contre la Northern Insurance vient d'être jugé. Le demandeur était assuré jusqu'au 26 août 1887, le jour de l'incendie qui a commencé à 7 hrs du soir. La somme de \$3,000 réclamée par le demandeur a été accordée. Il a été jugé que le dernier jour de l'assurance compte toute la journée jusqu'à minuit en faveur de l'assuré.

Le conseil de ville de Montréal a adopté vendredi le vote du scrutin secret pour les élections municipales. M. Fêchavin Hurteau a dit que les classes ouvrières demandaient depuis longtemps le scrutin secret, et il fit valoir avec beaucoup de force les raisons qui militent en faveur de ce mode d'élection, comme étant celui qui assure le mieux l'indépendance des ouvriers.

Le juge Jetté a rendu jugement, dans la cause du jeune Arthur Lépine demandant \$15,000 de dommages à la manufacture Hudson. Arthur Lépine était à l'emploi de la défenderesse, lorsqu'il fut victime d'un accident, dans le quel il a perdu un bras et se trouve dans la triste condition qu'on peut imaginer.

La cour a décidé que Lépine était dans l'emploi de ses fonctions régulières et cet ouvrage n'offre aucun danger. L'accident a été le résultat de l'imprudence du jeune Lépine et l'action est renvoyée.

Les fonds pour interdire cette cause avaient été soustraits par les Chevaliers du Trépan.

M. Mercier a augmenté la dette publique, en 1887, de trois millions cinq cent mille piastres.

M. Mercier a emprunté ces trois millions cinq cent mille piastres à 4 p. c., lorsqu'il aurait pu le faire à 3 p. c., augmentant ainsi de vingt-cinq mille piastres le montant des intérêts annuels que le pays est obligé de payer sur cet emprunt.

M. Mercier a fait exécuter, sans sommation, dans le quartier de la Justice de Montréal, des travaux pour plus de deux cent mille piastres.

M. Mercier a payé cent piastres pour faire assésenter M. Chrysostome Langelier, lorsque la chose aurait pu se faire sans aucune dépense, comme cela se pratique parmi le commun des mortels.

M. Mercier a payé dix mille piastres pour des travaux de sondages, en rapport avec le pont projeté de Québec, travaux que l'on aurait pu faire exécuter pour cinq cents piastres.

Un cours d'une entrevue, M. Ernestus Winsa a déclaré que M. Butterworth avait commis une erreur fatale en introduisant des résolutions d'annexion.

"Il y a généralement deux partis intéressés dans une affaire, a-t-il ajouté, mais dans ce cas il y en a trois, savoir: les États-Unis, le Canada et l'Angleterre, et si l'une de ces parties n'est pas consentante, l'affaire ne peut-être conclue.

"J'ai dit déjà que le sentiment contre l'annexion, en Canada, était si prononcé, que le parti politique qui parlierait en sa faveur serait défait. L'effet de cette proposition par l'union politique actuelle, dans le Congrès, serait de rendre très difficile pour le parti libéral, en Canada, la tâche d'assurer des relations commerciales plus étroites. Je considère l'action de M. Butterworth comme un mouvement politique de la part des républicains dans le but de dévancer les démocrates qui méditent une action justement semblable."

Le sénateur Frye, a qui un reporter montrait une copie de la résolution Butterworth, dit après l'avoir examinée: "Pour moi, l'union commerciale est une absurdité commerciale. Ce projet n'est pas praticable parce qu'il s'agit d'avoir annexion, la suggestion et le venir mouvement ne doivent pas venir de nous. Si les provinces canadiennes doivent être annexées, ce sera parce qu'elles le désireront."

MAIRES DANS ONTARIO.

La commission nommée par la législature d'Ontario pour faire une enquête sur les constitutions municipales vient de publier son premier rapport qui contient des renseignements assez importants.

Afin de pouvoir avoir des points de comparaison, les commissaires ont étudié le système municipal de plusieurs villes des États-Unis.

A New-York et dans plusieurs autres villes, les maires ont des pouvoirs qui ressemblent, dans une large mesure, et dans la sphère de leurs attributions, à ceux que possède le président de la République. C'est ainsi, par exemple, qu'ils nomment eux-mêmes, sans le consentement du conseil, les fonctionnaires municipaux.

A Boston, le maire ne nomme pas aux charges municipales, mais il a droit de veto, et s'il refuse de sanctionner une résolution, il faut les deux tiers des membres du conseil pour passer sa décision.

On parle beaucoup moins de réformes municipales dans la province de Québec que dans celle d'Ontario, dit la Gazette; néanmoins il n'est pas inutile de connaître le résultat des recherches de la commission municipale, quand il n'aurait pour effet que de nous faire trouver meilleur le régime que nous avons.

Nous ne voyons pas qu'il soit nécessaire d'augmenter le pouvoir des maires, de leur donner droit de nomination aux places, ou d'empêcher l'adoption d'une loi. Le principe qui fait la base de toutes nos institutions politiques et municipales, est que c'est la majorité qui gouverne.

D'ailleurs, les maires, dans notre pays, n'ont pas les attributions de ceux des États-Unis, sont responsables aux contribuables, mais comme les autres conseillers, et nous ne voyons pas qu'il soit désirable de leur donner plus de responsabilités.

Disons aussi que la loi municipale peut être défectueuse dans sa rédaction, obscure et souvent compliquée, mais que néanmoins dans ses grandes lignes elle est parfaitement adaptée à nos besoins particuliers. Nous voulons bien qu'on la perfectionne, mais nous croyons qu'on aurait tort de la refaire sur des bases autres que celles qu'elle a actuellement.

Plusieurs des amis du Dr Valade se sont réunis, hier soir, à l'Institut Canadien, afin de jeter les bases de la campagne électorale qui est maintenant commencée.

Le plus grand enthousiasme régnait dans le comité. Le discours est prêt à faire sa part d'ouvrage et les offres de services pleuvent de tous côtés.

M. le Dr Valade profita de cette réunion pour contredire certaines rumeurs qui courent la ville. Une fois de plus, il déclara son entière faveur de M. le Dr St-Jean et l'autre en faveur de l'ex-maire McDougall.

Toutes ces rumeurs sont fausses; M. le Dr Valade annonce qu'il s'était lancé dans la lutte carrement et qu'il entendait y rester jusqu'à la fin. Un grand nombre de hommes influents de la Haute-Ville ont offert leur concours au candidat français. Il y aura, jeudi prochain, à l'Institut, une assemblée des partisans du Dr Valade. Il y fera connaître son programme.

Le conseil s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. Erratt. Étaient présents MM. les échevins: Gordon, Dalglisch, Hutchison, Larose, McVeety, O'Leary, Laverdure, Bingham, Asam, Durchev, Roger, Askwith, Henderson et Barlowick.

Après lecture de plusieurs lettres et pétitions le rapport du comité du feu et de l'éclairage est présenté par l'échevin Durchev—Adopté.

Rapport du comité des travaux par M. Hutchison. M. l'échevin Durchev propose un amendement seconde par M. Henry, que le comité offre à M. Mansfield la différence entre le coût des piliers de cèdre de 7 pieds qu'il était obligé de placer par son contrat et ceux de 14 ou 15 pieds qu'il a posés.

Cet amendement provoque des discours de la part de MM. O'Leary, Bingham, Roger et Henderson. M. M. Roger et Henderson expliquent la nature du contrat passé avec M. Mansfield et disent qu'il n'a droit à aucun extra. M. McVeety dit qu'il ne faut pas entrer dans les détails de la réclamation mais considérer seulement s'il a un droit légal à ces extras; à ce sujet c'est l'opinion de l'avocat de la cité qu'il faut suivre.

Pour l'amendement, MM. O'Leary, Henry, Laverdure, Larose, Asam, Bingham et Durchev.—7.

Contre, MM. Gordon, Hutchison, Dalglisch, Cox, McVeety, Borthwick, Roger, Askwith et Henderson.—9.

Le rapport est adopté sur la même division renversée.

Le rapport du comité des marchés est présenté par M. O'Leary. Ce rapport recommande l'acceptation de la soumission de M. James Henderson pour la location des taux des marchés—Adopté.

Le rapport du comité de proprié-

LA MAIRIE

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il accepte—Question décidée en 1888—Exposition centrale—Exemption de Taxes—La force de police—Etat financier de la ville.

OTAWA, NOVEMBRE 1888.

JACOB ERRATT, OTTAWA.

MONSIEUR,

Nous, soussignés, contribuables et électeurs de la cité d'Ottawa, reconnaissons en vous les qualités nécessaires pour remplir la charge de premier magistrat de la cité, vous demandons de vous laisser porter candidat à la position de Maire de la cité d'Ottawa pour l'année 1889.

Vous êtes passé comme membre du conseil de ville pendant plusieurs années, vos efforts heureux et l'énergie que vous avez déployée en travaillant au succès de l'Exposition du Canada ont été pour nous un gage que les intérêts des contribuables seront sauvegardés par vous.

En vous demandant d'accepter la candidature nous nous engageons à vous donner notre appui, et à employer tous les moyens légaux propres à assurer votre élection comme premier magistrat de la cité pour l'année 1889.

En réponse à cette noble et influente requête, représentant toute la classe de citoyens qui se sont réunis en ce lieu, nous les remercions et les remercions de tous les quartiers, j'accepte la candidature pour la mairie pour l'année 1889.

Je suis sensible à la reconnaissance que vous exprimez pour les services que j'ai rendus en ce qui concerne le directeur de l'exposition centrale et en ce qui concerne la tenue de cette assemblée. Je suis fier de cette espérance et je suis fier de l'expérience acquise dans cette première exposition nous donne raison d'anticiper de plus grands succès dans l'avenir.

Ainsi, j'ai servi la cité comme échevin pendant un certain nombre d'années, et ayant rempli la charge de maire en tant que plus grand honneur de ce poste, je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

LA MAIRIE

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il accepte—Question décidée en 1888—Exposition centrale—Exemption de Taxes—La force de police—Etat financier de la ville.

OTAWA, NOVEMBRE 1888.

JACOB ERRATT, OTTAWA.

MONSIEUR,

Nous, soussignés, contribuables et électeurs de la cité d'Ottawa, reconnaissons en vous les qualités nécessaires pour remplir la charge de premier magistrat de la cité, vous demandons de vous laisser porter candidat à la position de Maire de la cité d'Ottawa pour l'année 1889.

Vous êtes passé comme membre du conseil de ville pendant plusieurs années, vos efforts heureux et l'énergie que vous avez déployée en travaillant au succès de l'Exposition du Canada ont été pour nous un gage que les intérêts des contribuables seront sauvegardés par vous.

En vous demandant d'accepter la candidature nous nous engageons à vous donner notre appui, et à employer tous les moyens légaux propres à assurer votre élection comme premier magistrat de la cité pour l'année 1889.

En réponse à cette noble et influente requête, représentant toute la classe de citoyens qui se sont réunis en ce lieu, nous les remercions et les remercions de tous les quartiers, j'accepte la candidature pour la mairie pour l'année 1889.

Je suis sensible à la reconnaissance que vous exprimez pour les services que j'ai rendus en ce qui concerne le directeur de l'exposition centrale et en ce qui concerne la tenue de cette assemblée. Je suis fier de cette espérance et je suis fier de l'expérience acquise dans cette première exposition nous donne raison d'anticiper de plus grands succès dans l'avenir.

Ainsi, j'ai servi la cité comme échevin pendant un certain nombre d'années, et ayant rempli la charge de maire en tant que plus grand honneur de ce poste, je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

LA MAIRIE

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il accepte—Question décidée en 1888—Exposition centrale—Exemption de Taxes—La force de police—Etat financier de la ville.

OTAWA, NOVEMBRE 1888.

JACOB ERRATT, OTTAWA.

MONSIEUR,

Nous, soussignés, contribuables et électeurs de la cité d'Ottawa, reconnaissons en vous les qualités nécessaires pour remplir la charge de premier magistrat de la cité, vous demandons de vous laisser porter candidat à la position de Maire de la cité d'Ottawa pour l'année 1889.

Vous êtes passé comme membre du conseil de ville pendant plusieurs années, vos efforts heureux et l'énergie que vous avez déployée en travaillant au succès de l'Exposition du Canada ont été pour nous un gage que les intérêts des contribuables seront sauvegardés par vous.

En vous demandant d'accepter la candidature nous nous engageons à vous donner notre appui, et à employer tous les moyens légaux propres à assurer votre élection comme premier magistrat de la cité pour l'année 1889.

En réponse à cette noble et influente requête, représentant toute la classe de citoyens qui se sont réunis en ce lieu, nous les remercions et les remercions de tous les quartiers, j'accepte la candidature pour la mairie pour l'année 1889.

Je suis sensible à la reconnaissance que vous exprimez pour les services que j'ai rendus en ce qui concerne le directeur de l'exposition centrale et en ce qui concerne la tenue de cette assemblée. Je suis fier de cette espérance et je suis fier de l'expérience acquise dans cette première exposition nous donne raison d'anticiper de plus grands succès dans l'avenir.

Ainsi, j'ai servi la cité comme échevin pendant un certain nombre d'années, et ayant rempli la charge de maire en tant que plus grand honneur de ce poste, je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Je suis fier de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire, et de servir la cité comme maire.

Poêles de Passagé, Poêles de Salles à Diner, Poêles de Magasin en grande variété, Poêles à Charbon, Chaudières à Charbon, Zinc, Mine, Vernis à tuyaux, En Gros et en Detail. E. G. LAVERURE & CIE.

JOS. FORTIER, ÉPICERIES EN GENERAL, Côté des rues Cumberland et Clarence. Constantement en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes à des prix raisonnables.

AVIS SPECIAL, Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, la clientèle de ce magasin sera servie avec le même soin.

Pritchard & Andrews, Si vous voulez faire Reparer vos Balances, INSPECTER vos POIDS, Allez chez le sous-

PRITCHARD & ANDREWS, GRAVEURS EN GENERAL, No. 175 RUE SPARKS.

PLOMBAGE—CHAUFFAGE et TOITURES, F. G. JOHNSON & CIE, Ingénieurs etiseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, plomb et travaux en cuivre.

AVIS, Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Autonne à des prix exceptionnellement réduits.

OH. DESJARDINS, AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER, Hôtel RUSSELL, No 26 rue SPARKS—OTTAWA.

GEORGE COX, LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MÉDAILLEUR, 35 RUE METCALFE, OTTAWA, ONTARIO.

LAURENT DUHAMEL, Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: mouton, porc, saucisses, etc.

NOUVELLE INVENTION, 7 tonnes et 1/2 de huile ont été brûlés par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont été brûlées par ce genre de feu.

WALKER, MORGAN & BLANCHET, AVOCATS, Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlo mentaires, Notaires, Etc. Etc.

M. J. GORMAN, L.L.B., (Successor of L. A. Olivier) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.—BUREAU—Côté des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, ONT.

BELOUNT & MACCRACKEN, AVOCATS, Procureurs, Notaires, Etc. BUREAU: Angle des rues de la Banque de Montréal, OTTAWA, ONT.

O'GARA & REMON, AVOCATS SOLLICITEURS, Notaires, Etc. BLOC Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont. PEERS DE L'HONORABLE HON. MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

GEO. MCLAURIN, L.L.B., AVOCAT, ETC. BUREAU: 19 RUE ELGIN, OTTAWA.

J. P. FISHER, Avocat, Solliciteur, Etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

MCVEETY & HENDERSON, AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC. AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS PUBLICS.

VALIN & CODE, AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC. BLOC ELGIN, RUE SPARKS, vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & now, AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC. B. A. BRADLEY, A. T. SNOW.

GUNDRY & POWELL, AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC. AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS PUBLICS.

DR FISSIAULT, DENTISTE—COIN des 1111 1/2 RUE SUSSEX OTTAWA—Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 485 rue Wellington, Agee pour la vente des coutures de Star Yarn et de ses produits. Ligne de corps confectionnée sur commande.

Mlle COLLINS, A toujours un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa.